



PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 15 décembre 2023 à 20h00 à la mairie

8 présents : Laura CATRY (Mairesse), Matthieu GRISVARD (1^{er} Adjoint), Thierry BOUVIER (2^{ème} adjoint), Michael HUEBER (3^{ème} Adjoint), Laury FARINACCIO, Edith FARINACCIO, Stéphanie D'AMIENS, Julie PAJOT.

Absent excusé : Christophe COUTURIER a donné son pouvoir à Thierry BOUVIER (2^{ème} adjoint)

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance : Julie PAJOT
- Approbation du PV du 06 octobre 2023 : PV approuvé et signé par tous les conseillers municipaux présents.
- Délibération 1** : Décision Modificative n°7 : Crédits insuffisants sur chapitre 16 (2 remboursements de caution non prévues).
Madame CATRY informe qu'il est nécessaire que le conseil municipal prenne une décision modificative (DM) pour couvrir le remboursement de 2 cautions de départs de locataires. Il manque donc 1105 euros à prendre sur la ligne 6188 pour abonder la ligne 1641 de cette somme.
Madame CATRY demande de voter pour cette DM :
Cette proposition est mise au vote du conseil : Pour : 9 voix
La décision modificative n°7 est acceptée à l'unanimité des présents et représenté
- Délibération 2** : Adhésion à la convention cadre unique relative aux missions et services du Centre de Gestion de l'Oise. Il s'agit de signer la nouvelle convention annuelle réglementant les tarifs des prestations du CdG60, l'expert RH des collectivités territoriales auquel nous faisons notamment appel pour la prestation de l'archiviste. Cette convention n'engage pas de prestation, elle cadre les tarifs des prestations proposées par le CdG60.
Madame CATRY demande de voter pour l'adoption de cette convention :
Cette proposition est mise au vote du conseil : Pour : 9 voix
La délibération est acceptée à l'unanimité des présents et représenté
- Délibération 3** : Remboursement d'une conseillère municipale pour l'achat de décoration de Noël. Il s'agit de compléments de décoration achetés pour le dîner des anciens qui a eu lieu dans la salle des fêtes pour un montant de 28,66 euros sur présentation du ticket de caisse.
Madame CATRY demande de voter pour l'adoption de ce remboursement :
Cette proposition est mise au vote du conseil : Pour : 9 voix
La délibération est acceptée à l'unanimité.
- Délibération 4** : Proposition d'interdiction de la circulation rue des Fauvettes aux véhicules de plus de 18 tonnes

Thierry Bouvier rappelle le contexte : le 16 novembre un betteravier a emprunté la rue des Fauvettes au hameau de Valécourt et a endommagé tous les bords de routes. Les riverains se plaignent, à juste titre, que les betteraviers sur ce tronçon détruisent tout, le talus a été endommagé. Et ce, chaque année. Ils demandent un panneau d'interdiction. Laura Catry, note que c'est aussi une question de sécurité des riverains et des transporteurs. Mme CATRY interroge le conseil pour savoir quelle mesure prendre. Thierry Bouvier précise qu'il faut quand même rendre possible la circulation du camion d'ordures ménagères qui est référencé 18 tonnes, mais il ne prend pas le virage. Donc il serait bien de mettre une interdiction de circuler dans la rue des Fauvettes aux plus de 19 tonnes. Matthieu Grisvard soulève la question des tracteurs et donc de la nécessité de préciser sous une potentielle interdiction « Hors engins agricoles » car ils ne doivent pas avoir à faire tout le tour par Parnes. Laury Farinaccio : alors par où passeront les betteraviers ? Matthieu Grisvard : par en haut, et il faut qu'ils se fassent une plateforme de chargement. Stéphanie d'Amiens d'Hébécourt : il faudra un panneau de l'autre côté aussi pour qu'ils ne s'engagent pas par le haut non plus, dans le virage de la rue des Fauvettes. Matthieu Grisvard : nous devons prévenir en amont la sucrerie des dommages récurrents et de cette future interdiction. Madame Catry résume : il faut plusieurs panneaux un pour prévenir et les 2 pour signaler sur place l'interdiction. Julie Pajot : l'interdiction sera donc pour les plus de 19 tonnes ? Thierry Bouvier : oui, hors engins agricoles. Laura CATRY porte au vote la proposition d'interdire la circulation rue des Fauvettes aux véhicules de « Plus de 19 tonnes – hors engins agricoles »

Pour : 8 voix Abstention : 1 voix Contre : 0
L'interdiction de circuler rue des Fauvettes aux « Plus de 19 tonnes – hors engins agricoles » est adoptée à la majorité des voix.
- Délibération 5** : Reprise aux locataires des tringles à rideaux et étagères dans l'appartement communal au-dessus de la mairie. Madame Catry : les locataires sur le départ proposent de laisser en place les tringles à rideau afin de ne pas laisser de trous apparents. Ils nous ont communiqué les tarifs à l'achat : 2 à 54euros, 1 à 40 euros, et 4 à 44 euros. Les achetons-nous au prix du neuf, soit un total à 290 je crois ? Laury Farinaccio : il y a les factures ? Matthieu Grisvard : non, mais ils ont transmis les fiches internet référentes des prix neufs des modèles qu'ils ont achetés neufs. Thierry Bouvier : il peut y avoir rachat à 50% de la valeur. Julie Pajot : 60% serait raisonnable pour qu'ils acceptent de les laisser. Laury Farinaccio : 10 euros. Matthieu Grisvard : oui, on peut racheter juste les tringles pour éviter les trous. Stéphanie d'Amiens d'Hébécourt : une reprise permettrait d'éviter aux futurs locataires de percer de nouveaux trous. Mickael Hueber : s'ils n'acceptent pas ils repartent avec et ce n'est pas grave. Plusieurs conseillers retiennent la proposition à 50%
Proposition mise au vote par Laura Catry : Pour une reprise à 50% des prix transmis par mail par les locataires pour les tringles à rideaux.

Pour : 8 voix Abstention : 1 voix Contre : 0
La proposition de rachat à 50% de la valeur neuve communiquée sera proposée aux locataires pour la reprise de leurs tringles à rideaux
- Délibération 6** : Projet rénovation dans l'église : vitraux ; étude des devis et autorisation de demande de subventions à la DRAC et au Conseil Départemental. Julie Pajot : il ne s'agit pas à ce stade de statuer de la mise au budget, mais de pouvoir avancer sur les contours de ce projet de rénovation car l'urgence de la remise en état des vitraux-Est de l'église a été suffisamment mise en lumière par plusieurs professionnels. C'est

pourquoi nous devons considérer sérieusement la nécessité d'une restauration. A noter, que les professionnels venus sur place, nous confirment que la structure d'origine 16ème siècle pourra être restaurée et non pas remplacée. Dans tous les cas, ce sujet devra être repassé au conseil municipal pour la possible prise de décision de mise au budget 2024. Laura Catry : c'est un projet évalué aux alentours des 35-40 milles euros qui pourra être subventionné à hauteur de 80%. Nous attendrons d'avoir les deux devis pour la partie budget. C'est un chantier qui représente un reste à charge de 6 000 à 8 000 euros après subventions pour le budget communal. Matthieu Grisvard : il y aura aussi le sujet du projet de la vierge. Laura Catry : oui c'est un autre point de l'ordre du jour si nous voulons porter ce dossier. Julie Pajot : à ce stade il faut d'abord monter les « dossiers vitraux » pour affiner, en fonction des subventions qui pourront nous être octroyées, combien sera à porter dans le budget communal. Puis libre décision de le voter en 2024 ou 2025 quand nous aurons les retours d'accords de subventions. Sans cette délibération nous ne pouvons commencer à travailler les demandes de subventions. Matthieu Grisvard : attention il y aura aussi au budget la mises aux normes des fosses septiques en 2024. Thierry Bouvier : et éclairages publics. Mikael Hueber : ils ont bien dit que c'était urgent ? Julie Pajot : oui depuis 3 ans tous les experts s'accordent sur ce point. Laura Catry : le département demande que les dossiers soient envoyés avant le 29 janvier 2024.

Laura Catry porte au vote l'autorisation de demander des subventions pour le projet de restauration des vitraux-Est de l'église.

Pour : 9 voix Abstention : 0 voix Contre : 0

Le conseil autorise la demande de subventions pour le projet de restauration des vitraux Est de l'église à la majorité

9. **Délibération 7 : Compensation locataires suite aux problèmes de chaudière.**

Laura Catry : toujours au sujet de l'appartement au-dessus de la Mairie, suite aux nombreux problèmes de chauffage ; je vous lis le mail des locataires dans lequel ils demandent une compensation « En effet, pour cette année, nous avons eu pour le mois de novembre presque aucun chauffage, et ce souci est récurrent au niveau annuel, nous avons donc eu trois hivers avec plusieurs « pauses » de chauffage. J'admets que nous ne payons pas de charges trop conséquentes, mais pour un problème aussi récurrent, surtout cette année, je me permets donc de vous faire la demande de soumettre ce sujet au conseil, afin d'avoir potentiellement une compensation financière pour notre dernier mois dans cet appartement. ». Matthieu Grisvard : je confirme que très régulièrement, ça a été un vrai sujet. Nous avons changé de chauffagiste mais la chaudière a complètement dysfonctionné fin octobre et tout le mois de novembre. Les agents ont dû constamment intervenir sur la chaudière en soirée et week-end. La chance qu'on a eu, c'est que les agents ont enfin trouvé la panne et désormais elle marche bien. Clairement, les agents nous ont fait économiser sur la réparation. Mais cette chaudière est vraiment très compliquée. Il faisait très froid en novembre, leur mail reste très poli. Thierry Bouvier : à combien sont les charges ? Laura Catry : 100 euros mensuels. Ça veut dire 1200 euros annuels. Les dépenses étant de 5000 euros à l'année payé par la mairie que nous divisons par 3 car il y a sur cette chaudière le chauffage de la Mairie, la salle des fêtes et l'appartement. Matthieu Grisvard : on peut décider une compensation d'une valeur d'un mois de charge. Laura Catry : nous n'avons jamais eu froid dans la Mairie pourtant. Julie Pajot : oui mais nous n'y sommes ni le soir ni le week-end. Laura Catry porte au vote cette proposition : pour dédommager les locataires en les exonérant d'un mois de charges.

Contre : 2 voix Abstention : 3 voix Pour : 4 voix

Le conseil acte une exonération d'un mois de charge pour compenser les locataires les problèmes de chauffage

10. **Délibération 8 : le choix du nom de la salle des fêtes. Madame la Mairesse quitte la salle en raison de son lien avec ce sujet.**

Matthieu Grisvard : la réunion publique d'organisation de l'hommage à Dado et Hessie, artistes locaux, a bien eu lieu en présence de leur fille, de plusieurs collectionneurs et amis des artistes. Cela fut une réunion intéressante. On a pu parler de la cérémonie et du nom de la salle des fêtes. Seriez-vous d'accord, d'abord, pour que la salle des fêtes porte leurs noms ? La commission s'est exprimée sur le nom et propose « Dado-Hessie » sans point « . » et sans « & ». Je ne voulais pas d'un nom trop long qui ne serait pas utilisé en entier par la suite. Julie Pajot : dans la chronologie des discussions, notons que leur fille n'a pas souhaité que le nom d'Hessie précède celui de Dado mais que les deux noms, ensemble, soient associés, avec Dado en premier, cela lui irait. Matthieu Grisvard : même si, au niveau international, la reconnaissance va plus à l'artiste Dado, au niveau de de la commune, Hessie était aussi une grande figure. Son œuvre est également reconnue. Au début je ne connaissais pas toute l'histoire des liens avec les habitants et j'étais donc réticent. Mais désormais, je reconnais l'importance des deux. Je trouve cela aussi logique que pour une salle culturelle comme la salle des fêtes, les noms de ces artistes soient proposés c'est en rapport avec la culture. Stéphanie D'amiens d'Hébécourt : oui, il est important que Hessie soit aussi associée. Julie Pajot : par ailleurs, l'hommage est compliqué à monter et aura lieu une seule fois alors que le nom pourra perdurer. Laury Farinaccio : pourra-t-on enlever le nom ? Sa fille pourra-t-elle demander à débaptiser la salle ? Stéphanie d'Amiens d'Hébécourt : sa fille donne bien son accord. Julie Pajot : de futures municipalités pourront tout à fait choisir de le débaptiser. Matthieu Grisvard précise que Laura Catry n'est pas présente à ce point d'ordre du jour car nous avons demandé s'il y avait éventuellement conflit d'intérêt étant donné qu'elle possède des œuvres d'un des artistes chez elle et avait un lien personnel avec eux. Son absence était donc préférable afin qu'il n'y ait aucun conflit d'intérêt possible.

Matthieu Grisvard, 1^{er} adjoint passe la proposition au vote : nommer la salle communale Dado-Hessie.

Contre : 0 voix Abstention : 3 voix Pour : 5 voix

Le conseil adopte à la majorité le nom « Dado-Hessie » pour la salle communale ;

11. **Discussion : Améliorations dans le presbytère, abri vélo, composteur, éclairage, conteneurs**

Laura Catry : suite à la réunion des locataires du presbytère qui a eu lieu début juillet, nous reprenons le compte rendu que nous avons fait avec Julie Pajot et que nous avons envoyés concernant tous leurs sujets évoqués, afin d'y donner suite maintenant.

Voici les sujets sans ordre de priorité :

Sujet poubelles :

Sortie sur le trottoir : les agents sortent les poubelles. Réponse du Conseil : cela restera le cas.

Rentrée : c'est toujours le 1er locataire qui passe qui les range (pas les agents). Réponse du Conseil : c'est un bon fonctionnement, mais ce n'est pas toujours le cas donc la consigne demeure : les agents rangent les poubelles le mercredi.

Nettoyage des poubelles : il faudrait les laver tous les 6 mois au moins (l'été ça pue beaucoup). Réponse du Conseil : d'accord

Sujet local poubelles : Il ne sent pas bon. Il est trop petit même sans moto. Or il manque un conteneur vert pour le verre. Ce n'est pas pratique et pas sécurisé.

Pourtant ce serait idéal pour y mettre les vélos ou moto car c'est couvert. Il faudrait un local fermé pour moto/vélo avec une prise électrique pour charger le vélo (et lumière ?)

Réponse collective des locataires : pourquoi pas alors mettre les poubelles dans le renforcement au fond à droite du portail, elles n'ont pas besoin d'être enfermées et utiliser le local fermé + prise électrique + loupote pour moto/vélo ?

En plus, quand les poubelles puent, elles restent loin du passage fréquenté. Cette idée répond à de nombreux problèmes nous souhaitons la mettre en oeuvre.

Matthieu Grisvard : Pour des questions pratiques, esthétiques et malgré le manque de temps des agents, le mieux est de construire un autre abri dans le renforcement du parking pour les vélos et les motos. Et oui, nous allons être plus vigilants sur le nettoyage des poubelles. Concernant le chargement d'un vélo électrique, les locataires devraient s'équiper d'un vélo dont la batterie se démonte afin de la charger chez eux. En attendant la construction de l'abri à vélo, ils peuvent ranger leur vélo dans la cave.

Le local à poubelle est destiné aux poubelles. Ce n'est pas un lieu de rangement ou de stockage de matériel.

L. Catry : il manque quand même un conteneur vert pour le verre. Comme il manque une place pour ce conteneur on peut remplacer le grand conteneur jaune par 2 petits conteneurs jaunes. Ça libérera de la place pour le conteneur vert.

Matthieu Grisvard : Je suis d'accord qu'il n'y a pas d'endroit pour garer en sécurité les vélos au niveau de la place de l'Eglise par exemple cela manque : un râtelier moto/vélo/chevaux serait le bienvenu, en plus cela servira à tout le monde.

Sujet espace commun Hall d'entrée et escaliers :

Les agents (Stevens) sont chargés du ménage (balai, serpillère, éponge, rampe, porte) c'est compté dans les charges (40 euros par mois)

Ménage que très rarement fait : Les locataires s'organisent eux même, c'est ok ils le font tous les 15 jours (du coup il leur faudrait un espace dans l'entrée pour balai/serpillère/pt vitre)...Attention si nous entérinons ce fonctionnement les locataires demandent en leur bon droit que les 40 euros de charges soient réduites.

Et pour baisser les charges il faut que ce soit voté en conseil municipal.

Si nous gardons les charges à l'identique il faudra une feuille de passage : SOLS / FENETRES à remplir par les agents pour attester de la régularité de notre service.

Matthieu Grisvard : l'agent communal reste en charge du ménage avec le passage de la serpillère et éponge tous les 15 jours.

Julie Pajot : je suggère de mettre une petite fiche de passage des agents pour laisser une trace de leur passage pour informer les locataires que cela a bien été fait. Mikael Hueber : remplir une fiche de passage cela prend trois secondes. Matthieu Grisvard : les agents pourront le faire.

Sujet Porte d'entrée :

Elle ferme mieux qu'avant mais pas parfaitement et quand il a du vent (souvent l'hiver) la porte s'ouvre toute seule et ça engendre, un grand frais dans l'immeuble, et les locataires compensent avec de la consommation d'énergie dans les logements.

Quelle est la réponse de la Mairie sur ce point ?

Laury Farinaccio : il faut mettre une pierre derrière la porte. Thierry Bouvier : il faut mettre un groom. Matthieu Grisvard : Il s'agit d'une porte en bois et on pourrait plutôt penser à une roulette en dessous pour qu'elle s'autobloque et on pourrait ajouter un groom. Les lumières, cela a déjà été modifié c'est déjà une bonne chose. Laura Catry : par ailleurs la marquise n'est pas en bon état or cela éviterait l'humidité si elle était restaurée. Matthieu Grisvard : il ne s'agit pas d'en remettre une neuve. Stéphanie d'Amiens d'Hébecourt : et bien remettons du verre. Laura Catry : le ferronnier pourrait intervenir sur place. Mikael Hueber : demandons un devis. Julie Pajot : ok pour ça en gardant en tête qu'il faudra des déclarations préalables pour la marquise si on la change et pour la couverture du futur abris vélo/moto.

Sujet Jardin :

tondeuse rarement passée

Il faudrait tondre au moins devant le presbytère en même temps que sur la place.

En automne il faudrait faire un dernier ramassage de feuilles. Ce serait bien : un bac à composte et un bac pour planter des herbes aromatiques (qui finance ?)

Matthieu Grisvard : vu les bas loyers et les basses charges, vu la qualité des appartements et vu la qualité de nos services et vu l'existence de loyers impayés on ne peut pas atteindre toutes les exigences. Il y a encore des choses choquantes comme des personnes chargeant leur vélo dans le local poubelle à partir de leur fenêtre avec une rallonge. Il s'agit d'abord que ces aberrations cessent. Laura Catry : on note tout de même que la tonte doit être faite aussi souvent que sur la place. Matthieu Grisvard : la tonte est faite en même temps que celle de la place de l'église, mais l'herbe pousse plus vite devant le presbytère. Bientôt, il y aura obligation de proposer des composteurs. Cela correspond à une obligation. Mikael Hueber : un composteur pour le presbytère et un composteur pour la Mam ce serait bien. Stéphanie d'Amiens d'Hébecourt : attention il faut s'en occuper, et si les locataires ne font pas de plantation, ils n'auront pas besoin de l'utiliser. Le compost pourra servir pour ailleurs. Matthieu Grisvard : dans tous les cas, on leur en proposera un. Julie Pajot : les composteurs/ bacs plastique sont de mauvaise qualité, donc idéalement fabriquons-leur un composteur avec 4 palettes.

La discussion potager : Laura Catry : ce sujet est abandonné pour l'instant.

Sujet cave :

Il y a des choses qui ne sont à personne dans la cave :

Il faudra prendre des photos des choses dans la cave, les imprimer : puis chacun dira quoi est à qui et le reste non-attribué sera débarrassé par les agents.

Matthieu Grisvard : de nombreuses choses ont été enlevées de la cave. Julie Pajot : s'il reste des choses nous devons nous soumettre à l'exercice de prendre des photos des choses stockées dans la cave et de demander aux locataires si cela leur appartient et débarrasser ce qui n'appartient à personne. Laura Catry : ok rdv sera pris.

12. Respect règles PLU : Rappel procédure pour déclaration d'achèvement de travaux (DAACT)

Julie Pajot : ce point était à l'ordre du jour afin de mettre en place une procédure lors de l'enregistrement en mairie des Déclarations Préalables ou des Permis de Construire. Ceci afin que les administrés soient mieux informés qu'ils doivent finaliser leurs travaux par une DECLARATION D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX (DAACT). Il se trouve que nous n'aurons pas forcément besoin de faire ce petit mémo de rappel car désormais, il y a un suivi fait directement par le centre des impôts sur les comptes impots.gouv.fr qui envoie un email aux personnes qui ont des travaux en cours afin qu'ils n'oublient pas de terminer leurs travaux par une DAACT. Le secrétariat de Mairie pourra simplement continuer de transmettre l'information à l'oral pour les personnes qui n'ont pas ce rappel numérique des impôts. Ainsi nous n'avons plus à traiter ce sujet.

13. Procédure défense incendie : extraction des objets classés et évacuation de l'église.

Julie Pajot : le SDIS (les pompiers) a besoin de ce document en cas d'intervention des pompiers. C'est une fiche que nous avons l'obligation de faire sur la base des recommandations de la DRAC mais il faut finaliser la fiche lors d'une prochaine réunion de travail. Il s'agit de distinguer sur la fiche ce qui est à bâcher et ce qui est à extraire. Le choix des priorités doit donner lieu à une réunion de travail en coopération avec les parties prenantes.

14. Point école suite à la réunion du 14 décembre : Laury Farinaccio propose d'appeler Christophe Couturier afin qu'il soit en ligne avec le conseil pour parler de ce sujet. Christophe Couturier : merci de m'appeler. Laura Catry : je vous lis à tous, le message de synthèse de cette réunion que j'ai envoyé à l'Inspectrice :

« Bonjour Madame l'Inspectrice,

Avec la Commune de Hadancourt et de Serans, nous nous sommes réunis hier jeudi, le 14 décembre pour avancer sur notre projet de construction d'une école complète sur un site de la commune de Hadancourt-le-Haut-Clocher.

En effet, lors de la réunion précédente, le 10 novembre, nos 3 communes se sont mises d'accord sur le montant que chaque commune pouvait investir dans le projet de construction (...)

Or, coup de théâtre : hier la Commune de Serans nous a annoncé qu'elle va investir en priorité sur un terrain qui va bientôt être en vente (ils ne savent pas quand) afin de faire un parking et peut-être aussi y construire 2 classes de primaire et par conséquent, Serans se désolidarise du projet de construction d'un groupement scolaire à Hadancourt.

Serans est à mi-chemin entre Hadancourt et Montjavoult, d'où l'intérêt de ce projet sur Serans, mais depuis un an, la commune de Serans n'a fait aucune proposition de projet sur sa commune, d'où notre surprise, hier soir.

Nous avons beaucoup travaillé avec l'ADTO afin d'obtenir un chiffre qui puisse convenir à nos moyens.

En bref, les Communes d'Hadancourt et de Montjavoult sont contraintes de poursuivre le projet de construction d'un groupement scolaire, sans la contribution de Serans. Nous avons tous perçu des réticences de la part de Serans pour le projet de construction nouvelle par rapport au coût, puis par rapport à la fermeture probable de leur école, mais nous avons toujours réfléchi ensemble et envisagé tous les scénarii, y compris de construction sur leur communes, hypothèse que Serans n'a jamais dénié travailler avec le SIVOM. Ainsi, nous vous demandons de bien prendre note de cette nouvelle configuration. Nous sommes concernés par la situation des administrés de la commune de Serans qui seraient amenés à souffrir de ce regroupement les excluant et qui, j'ai bien peur, n'aura d'autre issue que la fermeture de leur école. Notre prochaine réunion à Hadancourt concernera l'engagement des premiers frais pour la construction du groupe scolaire et elle aura lieu le 21 décembre.

Matthieu Grisvard : or, au tout début du projet nous avons clairement demandé à ce que les 3 communes se positionnent et Serans nous avait dit qu'ils n'avaient pas de terrain ! Julie Pajot : j'avais par ailleurs dit que pour ce type de projet ce qui serait génial serait de partir sur un projet de rénovation de bâti rural existant et clairement interrogé les communes pour s'avoir s'ils auraient ce potentiel. Nulle réponse là encore. Christophe Couturier : en effet la situation est bien celle-là, sauf que c'est seulement entre temps qu'une succession se débloque et qu'ils ont désormais un terrain à proposer. Un terrain que je n'ai pas vu mais il est attenant à leur école actuelle. Ils souhaitent désormais proposer un projet sur ce terrain. Matthieu Grisvard : j'ai l'impression que Serans n'a jamais voulu dépenser un centime dans un nouveau groupement scolaire, contrairement à Hadancourt. Julie Pajot : non, on ne peut pas dire ça dans le financement finalisé ils nous ont transmis des chiffres qu'ils étaient prêts à investir dans le futur groupement scolaire, sauf qu'effectivement ils ont retiré ce montant à la réunion d'hier. Matthieu Grisvard : leur vision est que Hadancourt pourrait s'agrandir pour que ça coûte moins cher et notre projet n'a pas pu être retenu pour plusieurs raisons. Serans n'a que 12 enfants donc ils ne veulent pas investir. Christophe Couturier : la situation est un peu plus nuancée que ça, c'est-à-dire que Hadancourt est réticent à tout investissement dans l'existant, alors que Serans investit dans son école, à ses frais. Par contre, Serans bloque sur tout investissement dans une nouvelle école complète. A Serans il s'agirait de ne construire que deux nouvelles classes, sur le nouveau terrain, avec aussi une salle de motricité pour avoir un nouveau groupement scolaire complet. Matthieu Grisvard : cela permettrait de libérer la salle des fêtes de Hadancourt. Mikael Hueber : La commune de Serans fait comment avec ses deux classes de maternelles existantes mais qui ne sont pas aux normes ? Christophe Couturier : Serans réalise déjà des travaux à ses frais. Matthieu Grisvard : c'est donc moins cher à terme ? Julie Pajot : ce n'est pas évident car l'ADTO nous informe que détruire une ancienne bergerie pour construire des bâtiments aux normes c'est cher dans tous les cas. Matthieu Grisvard : cela traîne et tout le monde veut tirer la couverture de son côté. Laura Catry : oui, mais Hadancourt travaille très bien jusqu'ici sur le montage du projet de regroupement. A la dernière réunion, Serans nous annonçait qu'ils ont, en priorité, le projet de faire un parking. Donc ce que les élus de Serans nous ont annoncé reste flou. Christophe Couturier : Serans vient de m'informer qu'ils vont faire une proposition de projet d'ici fin Janvier. Matthieu Grisvard : nous-même nous avons proposé un projet, auquel a été préféré celui d'Hadancourt donc, maintenant, on doit écouter le projet de Serans. Là, on doit penser à nos enfants et à leur temps de transport donc je ne suis pas contre d'attendre et d'écouter ce projet au même titre que ceux d'Hadancourt et de Montjavoult ont été écoutés. D'ailleurs il faudra préparer les associations qui occupent la salle des fêtes : comme le regroupement prend du temps à être validé, on aura sans doute besoin de la salle des fêtes pour en faire des classes temporaires en 2025-2026. Laura Catry : oui, si on continue à avancer au mois de janvier, en se fixant sur un projet précis, en septembre 2025, le regroupement pourra être construit. Laury Farinaccio : le timing de Serans dépend d'une vente à la bougie dont la date n'est pas fixée. Christophe Couturier : on choisira le meilleur projet, je pense que cela vaut le coup d'attendre janvier. Laura Catry : l'inspectrice aura son mot à dire, dans tous les cas.

15. Proposition d'achats groupés via la création d'une régie

Julie Pajot : s'il existe des volontés dans le village de faire des achats groupés, on peut le faire. Je donne un exemple : lorsqu'il y a des coupures d'électricité, on sait qu'avec des onduleurs cela fait moins de dommages sur les appareils. Les administrés pourraient vouloir, ou pas, s'équiper. C'est un exemple d'achat groupé qui peut être organisé. Matthieu Grisvard : Merci de rappeler ce qu'est une régie. Julie Pajot : c'est un montage administratif compliqué pour pouvoir encaisser de l'argent des administrés. C'est une deuxième clôture de compte annuelle, c'est compliqué. La question posée est de savoir si à Montjavoult, lorsqu'il y a des besoins en commun, les administrés voudraient s'appuyer sur la mairie. Dernièrement, c'était le sujet électricité, mais ça peut être le sujet fuel ... Matthieu Grisvard : les voisins le font entre eux pour le fuel ou le bois. Moi, je suis contre les groupes électrogènes ce n'est pas assez stable, la solution c'est l'abattage des arbres proches des lignes électriques. Thierry Bouvier : il y a beaucoup moins de coupures électriques. Nous appelons les propriétaires pour qu'ils abattent car nous n'avons pas le droit d'intervenir sur les terrains privés. Julie Pajot : les micro-coupures ne dépendent pas forcément de la commune mais cela correspond à des changements de boucles sur d'autres villages. Thierry Bouvier : ou de branches qui touchent les fils. Matthieu Grisvard : sur la question de la régie il suffit de mettre les gens en contact. Julie Pajot : on n'a pas à se poser la question d'achat groupé s'il n'y a pas de volonté de groupe. Ce n'est pas à nous de lancer les appels mais à nous d'informer qu'en cas de volonté de groupe nous pourrions créer une entité pour faciliter les achats groupés.

16. Pays de Nacre : panneaux de signalisation

Laura Catry : la CCVT a une convention avec l'Office du Tourisme du Vexin Nacre. Ces derniers offrent des panneaux pour indiquer les gîtes ruraux aux touristes. Matthieu Grisvard : mais où seraient-ils installés ? Edith Farinaccio : à Montjavoult, il n'y en a qu'un, ce serait à Beaugrenier. Matthieu Grisvard : mais il faudra qu'on donne notre avis sur l'emplacement. Laura Catry : C'est eux qui l'installent, ils nous ont envoyé leur proposition d'emplacements je t'envoierai le mail. Matthieu Grisvard : je veux bien connaître les emplacements exacts car il y a trop de panneaux chez nous on ne les regarde même plus. Laury Farinaccio signale d'ailleurs qu'il reste un poteau inutile à Beaugrenier.

17. Date de distribution des cadeaux des anciens : Matthieu Grisvard : entre Noël et le jour de l'an. Laura Catry : idéalement avant Noël. Les chèques cadeaux et les chocolats sont confiés aux conseillers pour la distribution (ainsi que le calendrier de collecte des déchets).

18. Point restauration de la Vierge (église). Julie Pajot : c'est un point de préparation du budget 2024. Il existe une réelle volonté de restauration de ce patrimoine communal qui est porté par l'Association des Amis de Saint Martin qui avait participé à un concours pour mettre en avant ce projet de restauration. Aujourd'hui le président de l'association sollicite la commune pour que nous nous saisissons de cette restauration. En effet si la commune porte le projet elle pourra prétendre à des subventions qu'une association ne peut pas demander. Le président de l'ASMM propose de porter la moitié du reste à charge (environ 20% du coût total de la restauration) par leur association (et l'autre moitié reste à charge de la commune). soit environ 500 euros. Matthieu Grisvard : il faut le faire. Julie Pajot : ce n'est pas un point à voter maintenant mais pour la préparation du budget prendre en compte ce point. Par ailleurs ils ont un projet de moulage, et de resécurisation/fixation de la statue. Leur association nous demandera quand même les subventions annuelles pour faire avancer ces autres projets. Matthieu Grisvard : le projet de restauration de la vierge avait suscité une très forte mobilisation des votes des habitants même si finalement c'est un autre projet qui a eu la majorité des suffrages.

19. Questions diverses : Laura Catry, avez-vous des questions diverses ?

- Julie Pajot : Bravo pour le dîner des anciens. Laury Farinaccio : oui c'était un beau succès, certains convives sont restés jusque 17h/17h30. Matthieu Grisvard : je n'ai eu que d'excellents retours. Laura Catry : l'intervention de Montjavoult Joue a permis de prolonger les festivités après le déjeuner c'était très bien. Laury Farinaccio : les jeunes qui sont venus assurer bénévolement le service et l'accueil étaient contents du petit cadeau communal que je leur ai apporté.
- Laura Catry : Bravo pour le marché de Noël. Mickael Hueber : ça s'est très bien passé, il y avait 4 ou 5 marchés ce jour-là, nous avons eu une bonne fréquentation et il y a eu que 3 enfants qui ont profité de l'animation organisée pour les enfants. Mais, cette édition du marché a eu plus de succès que l'année dernière.

- Laura Catry : magnifique le nouvel abri bus à Valécourt. Matthieu Grisvard : oui il faudra rajouter un peu de grave calcaire pour éviter le ravinage. Stéphanie d'Amiens d'Hébecourt : c'est un beau mobilier urbain bien inscrit dans le site.
- Matthieu Grisvard : il y a un sujet poubelles publiques dans le village. Il en manque et il en faut qui soient pratiques à vider pour les agents. Stéphanie d'Amiens d'Hébecourt : il faut des poubelles dans lesquelles il n'est pas besoin de mettre des sacs poubelles, il faut que ce soit fonctionnel et solide dans le temps. Il faudra regarder ce sujet
- Matthieu Grisvard : l'éclairage du Marais fonctionne de nouveau, mais où en est-on pour les assurances ? Laura Catry : nous attendons la facture STPEE pour les assurances.
- Matthieu Grisvard : où en est-on sur l'éclairage public tranche 2. Julie Pajot : nous les avons relancés.
- Matthieu Grisvard : il faudrait des emplacements d'affichage dans tous les abris-bus pour les associations. D'ailleurs il faut que les associations pensent systématiquement à enlever leurs communications. Stéphanie d'Amiens d'Hébecourt : oui, il manque des panneaux pour les informations associatives.
- Laura Catry : un petit problème de four dans la salle des fêtes nous a été signalé par le CSR. Mickael Hueber : je pense qu'il faut changer les deux, les plaques et le four, ils sont vieux. Laura Catry : il y a une centrale d'achat au niveau du département, on peut regarder dans leur catalogue. Matthieu Grisvard : il faut demander aux agents leurs avis sur le modèle adapté pour le four et la gazinière. Il y aura aussi de la peinture dans les toilettes, la menuiserie des portes, beaucoup de problèmes sur la salle des fêtes : voir ce que l'on peut faire nous-même et ce qu'il faut mettre au budget 2024. Laury Farinaccio : j'ai racheté une cafetière plus grande pour la salle des fêtes et un thermos.
- Laura Catry : « Haies pour la biodiversité » : suite du mail de la Fédération des Chasseurs que je vous ai transféré : ils n'ont pas pu nous livrer comme convenu à la Sainte Catherine fin novembre mais ce sera fait entre le 22 janvier et le 2 février. En revanche, ils ne nous livreront pas 50 plants mais 100 plants. Matthieu Grisvard : on pourra rajouter des pieds au niveau du terrain de pétanque. Julie Pajot : on pourra faire un appel à bénévoles pour le jour de la plantation. Matthieu Grisvard : oui, pour mettre les plants, reboucher les trous, installer les tuteurs, et pailler avec les copeaux. Les trous seront déjà faits.
- Matthieu Grisvard : en bas de la rue des Bauves, une source coule. Laura Catry : je fais un courrier aux intéressés afin qu'ils s'organisent entre propriétaires et travaillent ensemble de sorte que la source n'inonde pas la route et que les voisins puissent rentrer chez eux de façon confortable. Matthieu Grisvard il y a le même sujet au Vouast. Là-bas il faudra un devis pour drainer différemment sur la voie publique. Laura Catry : dans cette même rue j'ai un autre courrier à faire pour des haies à tailler.
- Laura Catry : Concert Festival du Vexin : ils souhaitent à nouveau programmer un concert à Montjavoult. L'année dernière c'était pendant la fête communale. Nous avons eu de bons retours même s'il y avait eu un petit problème d'organisation au niveau technique. Cette année la fête communale aura lieu le 6 juillet. Laury Farinaccio : cette année, ils ont proposé 3 dates au choix. Mikael Hueber : il ne faut pas mélanger fête du village et Festival du Vexin. Laura Catry : il faudra en tout cas qu'ils se trouvent des bénévoles pour les aider à la désinstallation de leur concert. Matthieu Grisvard : ce serait une bonne idée d'associer les associations à la fête du village ; il faudra que ce soit plus fluide entre nos prestataires et les organisateurs du Festival. Il faudrait qu'on arrive à faire notre éclairage sans que ça gêne le concert, en condamnant une aile de l'église, mais ça risque de les gêner pour le concert. Laury Farinaccio : moi je ne suis pas d'accord pour que le Festival du Vexin se passe en même temps que la fête communale. Au niveau de la buvette, ce sont les administrés de Montjavoult qui payent le verre de l'amitié avec leurs impôts. Nous, au service de la buvette, le public du festival nous ont pris pour des larbins, il se sont appropriés la buvette. Laura Catry : les montjoviens sont arrivés vers 19h, une heure après la fin du concert. Julie Pajot : attention l'année dernière cette date était leur contrainte nous ne sommes pas obligés de refaire la même chose cette année. Si Musicavoult qui est un événement autour de la musique se passe l'après-midi et le Festival du Vexin le soir cela pourrait fonctionner. Laura Catry : mais ce ne sont pas des dates qu'ils ont proposées. Matthieu Grisvard : il y a les élections Européennes, ça peut être le même week-end ? Laura Catry : il y a trop de choses au mois de juin, ça mobilise trop le public à Montjavoult ce mois-là c'est mon avis. Mais on verra. Je leur dirai donc que le 6 juillet n'est pas la date retenue pour leur concert dans l'église de MONTJAVOULT.
- Julie Pajot : au sujet de la fête communale, et notamment de la soirée après le feu d'artifice qui est surtout un succès auprès des enfants, on pourrait réduire le format pour que ce soit simplement adapté aux enfants pendant 1h. Si on veut revoir le format de cette soirée pour en faire un « mini-bal des enfants » ça pourrait être sympa. Mickael Hueber : La soirée de l'année dernière était très réussie. Le format est à garder.
- Laury Farinaccio : j'attends des devis car j'ai demandé à deux maçons de venir voir le muret en ciment à la MAM. J'aurais trois devis à proposer au budget communal pour la sécurisation de ce muret en 2024.
- Laura Catry : discussion PLU suite à notre entrevue avec le responsable de l'urbanisme notamment par rapport aux administrés qui se sont sentis lésés par la version 2014 du PLU (des terrains constructibles ayant à l'époque été déclassés). Matthieu Grisvard : l'étude de ruissellement est à faire mais la prochaine réouverture PLU sera pour 2027 donc on devra avancer en 2025-2026 après que la CCVT ait travaillé sur son SCOT (les PLU des communes devant se baser sur ce futur document). En attendant, l'étude de ruissellement est à faire en priorité pour accompagner notre suivi des projets de construction et les problèmes d'inondations.
- Edith Farinaccio : à la MAM elles ne sont que 3 assistantes maternelles depuis le mois de Juillet car la quatrième a de graves problèmes de santé et on ne peut pas savoir quand elle pourra rejoindre l'équipe ce qui pose problème pour les parents. Avec la nouvelle assistante maternelle, tout se passe bien. Laura Catry : justement au sujet de la MAM nous avons reçu un mail aujourd'hui qui faisait part de ces difficultés de personnel et qui demande que les loyers 2024 ne subissent pas la revalorisation de l'INSEE. Cette année, l'augmentation Insee était de 27.99 euros par mois. Nous aurions la possibilité de faire un avenant au bail. Mikael Hueber : nous verrons ça au moment du budget, mais c'est sûr, les gens, ils ont de plus en plus de mal à payer. Laura Catry : de toute manière cela nécessitera une délibération le plus rapidement possible. Nous ferons un conseil municipal en janvier.
- Laura Catry : les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 et la date limite d'inscriptions sur les listes électorales est le 3 mai.
- Laura Catry : l'hommage à Dado et Hessie aura lieu le 23 et 24 mars avec vernissage le 22 mars. Nous avons préparé la première communication à destination du Vexinfo. Pour le reste, nous sommes en cours de demandes de devis, réservation du barnum...
- Laury Farinaccio : ce serait bien de faire des affichages de rappel de dates, 15 jours avant les événements dans les panneaux municipaux car les articles dans le bulletin municipal ne suffisent pas.

Laura Catry, mairesse : l'ordre du jour étant épuisé, je clos le conseil municipal. Il est 22h47